

Compte-rendu du Conseil Municipal De la commune de Surfonds

L'an DEUX MILLE DIX SEPT Le 6 septembre à 20 heures Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Surfonds, En séance publique, sous la présidence de Michel JACK Maire. Étaient présents : Mesdames - S. Foret - E. Mallet – M. Blavette et Messieurs A. Dutertre- G. Hattry - P. Hamelin - H. Garnier Absent(e) : P. Voltz (donne pouvoir à G. Hattry) - N. Murillo. Secrétaire de séance : E. Mallet Assistai(en)t également à la réunion : F. Tuytten secrétaire de mairie	<u>Date de convocation</u> 30/08/2017 <u>Date d'affichage</u> 11/09/2017 <u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 10 Présents : 8 Votants : 9
--	--

Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 juillet 2017 :

Après lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 juillet 2017, les membres présents qui étaient présents à cette réunion ont approuvé à l'unanimité ce dernier.

Mme Mallet est élue secrétaire de séance.

1- Délibération relative aux tarifs de la salle polyvalente pour l'année 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs de 2017 de la salle polyvalente pour l'année 2018 de la façon suivante :

1-Location aux particuliers commune et hors commune et associations hors commune de la salle, cuisine, bar et vaisselle :

Tarifs en semaine	COMMUNE		HORS COMMUNE
	1 ^{ière} location	2 ^{ième} location	
24 heures	160.00 €	190.00 €	310.00 €
48 heures	200.00 €	230.00 €	350.00 €
72 heures	230.00 €	260.00 €	380.00 €
Tarifs week-end	200.00 €	230.00 €	350.00 €

La consommation électrique sera à la charge du locataire. Un relevé du compteur sera effectué à la remise des clefs.

2- Location aux associations domiciliées sur la commune et déclarées en mairie de la salle, cuisine, bar et vaisselle :

	Associations commune
24 heures	110.00 €
48 heures	140.00 €
72 heures	170.00 €

Une fois par an, entre le lundi et le jeudi, la salle sera mise à disposition à titre gracieux pour les associations domiciliées à Surfonds et déclarées en mairie.

3- Diverses locations de la salle, cuisine, bar et vaisselle (hors week-end) :

4 heures avec chauffage	70.00 €
4 heures sans chauffage	60.00 €
8 heures en journée avec relevé du compteur énergie	80.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de **Maintenir** la mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente au Comité des fêtes pour toute manifestation organisée par l'association.

Un état des lieux sera fait à chaque utilisation de l'association.

2-Décision modificative N°1

Afin d'équilibrer le budget suite à un dépassement au chapitre 67 (Charges exceptionnelles), M. Le Maire demande l'autorisation de modifier le budget comme suit :

Section Dépenses de Fonctionnement :

673 (titres annulés) : 1 357.00€ (trop perçu remboursement contrat aidé 2016 M. Machu)

617 (Etudes et recherches) : -1 357.00€

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité

Autorise le Maire à modifier le budget

3- Travaux des commissions :

Commission travaux :

M. Dutertre propose la date du 12 septembre 2017 à 20h pour réunir la commission travaux afin de faire le point sur les travaux réalisés et organiser les travaux à terminer (terrains de boules, travaux Jardin de la Paix...).

M. Dutertre informe que :

- l'abribus route de Bouloire est terminé et mis en place.
- les travaux pour l'aire de jeux des ados débuteront semaine 38 et les travaux de l'Ad'ap semaine 39.
- les fenêtres de la maison « Ménard » seront installées courant octobre.

M. le Maire informe le conseil municipal que :

- le devis du préau de la salle polyvalente a été signé. Il sera réalisé pour la fin de l'année.
- les travaux de rénovation de l'atelier et de mise en place du portail seront réalisés mi-octobre

Commission communication : Mme Blavette informe que le prochain Surfonds Info paraîtra 1^{ère} semaine d'octobre.

Commission enfance scolarité : Mme Mallet présente les frais de scolarité transmis par la commune de Bouloire et le SIVOS de Nuillé Ardenay Soultré.

Afin de pouvoir mandater ces factures, Il sera demandé à ces 2 collectivités un détail de leurs dépenses de fonctionnement (prévu dans la convention avec la commune de Bouloire)

Commission culture : M. Hattry fait un bilan de la fête du 22 juillet et fait un rappel des prochains projets en cours : Remise des prix du concours du fleurissement, l'organisation du Grand Quizz le 19 octobre prochain, l'exposition de novembre ...

Il informe que le CMJ fera la sortie annuelle à Paris le 2 novembre prochain, au programme : Assemblée Nationale, Aquaboulevard, Tour Eiffel.

Commission finances : M. Garnier fait un point sur les finances de la commune (prévisions et réalisés) à mi-exercice 2017 et demande à chaque responsable de commission les prévisions pour 2018.

Questions et informations diverses

M. le Maire rappelle que les services d'un juriste et d'un conciliateur sont à disposition des habitants à la Communauté de Communes dont une participation doit être payée par chaque commune.

Prochaines dates de conseil municipal : les 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre 2017 et le 10 janvier 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 30
Séance du Conseil Municipal de la commune de Surfonds du 6 septembre 2017

Nom et Prénom de l'élu(e)	Présent (e)	Absent(e)	Signature
JACK Michel	X		
DUTERTRE Alain	X		
BLAVETTE Mélanie	X		
GARNIER Harold	X		
HAMELIN Pascal	X		
MALLET Emmanuelle	X		
MURILLO Nathalie		X	
HATTRY Gérard	X		
FORET Stéphanie	X		
VOLTZ Patrick		X	(donne pouvoir à M. Hattry)